

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 9 septembre 2024

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Denis GAROD, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Quorum : 8

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 juillet 2024
- Déclarations d'intention d'aliéner
- Adhésion au contrat d'assurance groupe risques statutaires du Centre de Gestion du Rhône
- Adhésion à la convention protection sociale complémentaire prévoyance du Centre de Gestion du Rhône et de la MNT
- Adhésion aux missions pluriannuelles proposées par le Centre de Gestion du Rhône – convention unique
- Plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Quincié Saint Vincent sur la commune
- Bilans annuels des services périscolaires – année 2023-2024
- Demande de subvention au Ministère de la Culture dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD)
- Groupement d'achat d'électricité proposé par le SYDER – période 2026-2028
- Décision modificative – Budget principal
- Autorisation pour le maire d'ester en justice
- Désignation d'un membre pour prendre la décision sur une autorisation d'urbanisme : permis de construire reçu de la CCSB relatif à l'installation d'ombrières
- Compte-rendu des commissions
- Questions diverses

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 juillet 2024 est arrêté à l'unanimité.

■ Déclaration d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente rue des Terres Dessus, place des Pasquiers, chemin des Hirondelles, chemin des Grives et rue Grolée.

■ Adhésion au contrat d'assurance groupe risques statutaires du Centre de Gestion du Rhône

Le Maire expose que l'application du régime de protection sociale des agents territoriaux implique pour la commune des charges financières, par nature imprévisibles. C'est pourquoi le Conseil Municipal décide de souscrire un contrat d'assurance groupe, proposant des taux de prestations négociés pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Le Conseil

Municipal décide également de signer la convention avec le Centre de Gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (CDG69) relatif à la gestion des dossiers de sinistres.

■ **Adhésion à la convention protection sociale complémentaire prévoyance du Centre de Gestion du Rhône et de la MNT**

À compter du 1^{er} janvier 2025, les collectivités auront l'obligation de participer au financement de la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance au bénéfice de leurs agents. Cette participation a déjà été mise en place à hauteur de 10 €.

Néanmoins, le Conseil Municipal souhaite signer une convention avec la MNT afin de proposer des taux de garanties intéressantes pour les agents. Le projet de délibération sera transmis pour avis au CST du Centre de Gestion lors de sa prochaine séance. Cette décision sera ensuite confirmée lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

■ **Adhésion aux missions pluriannuelles proposées par le Centre de Gestion du Rhône (CDG69) – convention unique**

Le CDG69 propose un certain nombre de missions qu'il réalise, via la mise à disposition d'experts, pour le compte des collectivités qui le demandent.

Le Conseil Municipal décide de poursuivre les missions suivantes :

- ✓ Médecine préventive,
- ✓ Mission d'inspection hygiène et sécurité,
- ✓ Conseil en droit des collectivités,
- ✓ Mission en matière de retraite dans le cadre du traitement des cohortes,
- ✓ Mission d'intérim

et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes.

■ **Plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Quincié Saint Vincent sur la commune**

Monsieur le Maire informe l'assemblée du plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Quincié Saint Vincent sur les communes de Belleville, Dracé, Corcelles, Lancié et Romanèche-Thorins pour lequel la Direction Départementale des territoires a émis un avis favorable. Les parcelles concernées sur la commune sont situées à proximité de la route départementale 306 et de Dracé.

■ **Bilans annuels des services périscolaires – année 2023-2024**

Le bilan des activités périscolaires pour l'année 2023-2024 a été présenté. Une communication sera faite prochainement aux parents d'élèves afin de les informer des différentes recettes et dépenses de ces services.

■ **Demande de subvention au Ministère de la Culture dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD)**

Dans le cadre de la création de la nouvelle bibliothèque, il convient de pouvoir réaliser ce projet dans les meilleures conditions. Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Ministère de la Culture dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) pour laquelle la commune pourrait bénéficier d'une aide à hauteur de 40% de la dépense subventionnable pour la construction du bâtiment et 40 % pour les équipements mobiliers.

■ **Groupement d'achat d'électricité proposé par le SYDER – période 2026-2028**

Le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion au groupement d'achat d'électricité proposé par le SYDER pour la période 2026-2028.

■ **Décision modificative – Budget principal**

Le Conseil Municipal décide de modifier les inscriptions budgétaires afin de tenir compte des nouvelles recettes et dépenses sur le budget principal.

■ **Autorisation pour le maire d'ester en justice**

Une requête a été déposée devant le tribunal administratif de Lyon par un agent municipal. Dans ce cadre, le Conseil Municipal décide de faire appel à Itinéraires avocats afin de défendre les intérêts de la commune.

■ **Désignation d'un membre pour prendre une décision d'urbanisme : permis de construire reçu de la CCSB relatif à l'installation d'ombrières**

Un permis de construire a été reçu en mairie, le 30 août 2024, du président de la Communauté de Communes Saône Beaujolais, Jacky MENICHON, pour l'installation d'ombrières sur le parking du Gymnase Lancié Aréna.

Le Conseil Municipal décide de désigner Christophe WAÏT pour prendre la décision sur l'autorisation d'urbanisme susvisée.

Compte-rendu des commissions :

Commission « Vie scolaire / Fleurissement »

- Une grève est annoncée pour ce mardi 10 septembre 2024 mais aucune enseignante ne fait grève.
- Le projet culturel et artistique est axé cette année sur le théâtre. 6 ateliers sont prévus avec 2 intervenants pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Un spectacle aura lieu sur Belleville. Une représentation est également prévue à Lancié le 29 novembre 2024 à 18h00 à l'Espace Capella.
- Une réflexion est lancée quant à l'utilisation de serviettes en tissus au restaurant scolaire : un sondage sera prochainement réalisé auprès des parents d'élèves.
- Calendrier des évènements de cette fin d'année :
 - ✓ Cérémonie du 11 novembre à 10h30
 - ✓ Marathon du Beaujolais le 23 novembre (20 ans du marathon)
 - ✓ Repas des Anciens le 24 novembre
 - ✓ Réception des employés le 20 décembre
 - ✓ Distribution des colis de Noël le 21 décembre
 - ✓ Vœux du Maire le 17 janvier 2025
- Des bulbes ont été achetés afin de fleurir le rond-point au printemps prochain
- À l'occasion d'« Octobre Rose » (campagne de sensibilisation du cancer du sein durant tout le mois d'octobre), une proposition est faite pour décorer la mairie et le rond-point en rose.

Commission « Voirie »

- Le remplacement des luminaires de l'éclairage public en LED est en cours
- Les travaux de reprise des marquages au sol sont terminés. Quelques reprises seront nécessaires sur des zones où la peinture n'a pas tenue.
- Une réunion a eu lieu avec la DDT concernant le rapport de manquement administratif de la station d'épuration. Il a été précisé durant cette rencontre qu'une étude d'infiltration avait été réalisée il y a quelques années précisant notamment qu'aucun impact sur le milieu naturel n'était à déplorer en raison d'une infiltration naturelle suffisante.

Commission « Bâtiments »

- Travaux centre bourg :
 - Les travaux de terrassement sont terminés.

- La phase de réhabilitation du garage communal en salle associative est priorisée afin de permettre le déplacement temporaire de la mairie courant octobre et ainsi débiter les travaux de réhabilitation du bâtiment actuel.
 - Un paysagiste est intervenu pour la mise en place des protections nécessaires sur les arbres du parc durant les travaux.
 - La commission bâtiments se réunira prochainement pour évoquer les choix des matériaux et teintes pour l'ensemble des bâtiments afin de garantir une cohérence entre ces derniers. Une mission de conseil sera diligentée en parallèle afin d'orienter ces choix.
- Rénovation énergétique du groupe scolaire : une réunion se tiendra le jeudi 19 septembre 2024 avec les enseignantes afin de recenser leurs souhaits pour les futurs aménagements.
- Le caisson d'insonorisation de la soufflerie du système de chauffage de l'église sera installé d'ici le 15 octobre prochain.

Commission « Culture »

La Communauté de Communes Saône Beaujolais souhaite mettre l'accent sur l'éveil musical par l'attribution potentielle de subventions à l'ensemble des écoles de musique du territoire. Madame Catherine OULION, référente du réseau lecture publique a pris ses fonctions au sein de la CCSB.

Une présentation a été faite du nouveau Centre Culturel Bernard Pivot à Quincié-en-Beaujolais.

▪ **Points divers :**

- L'inauguration du commerce « Les Emplettes » aura lieu le vendredi 13 septembre 2024 à 19h00.

Un concours de dessins a été organisé pour petits et grands. Les œuvres seront exposées durant l'inauguration.

- Chats errants : il est rappelé qu'une convention a été signée avec la SPA permettant la stérilisation de ces chats et ainsi limiter leurs proliférations. Des cages de capture sont mises à disposition par la SPA et les animaux peuvent ensuite être conduit au cabinet vétérinaire de Fleurie. Ils seront ensuite remis en liberté.

- Compensations environnementales des lots des Bruyères : suite à la réunion avec l'ensemble des viticulteurs, favorable au projet, 6 hectares de lots disponibles des Bruyères seront mis à disposition du Crédit Mutuel Aménagement Foncier dans le cadre du projet d'aménagement du quartier de CHAMBORD à BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS. Des aménagements paysagers seront réalisés sur ces parcelles (plantation d'arbres et de haies).

- Le local disponible place du Commerce et proposé à Madame DERMER, orthophoniste, ne sera finalement pas utilisé. Cette dernière a finalement trouvé un autre local.

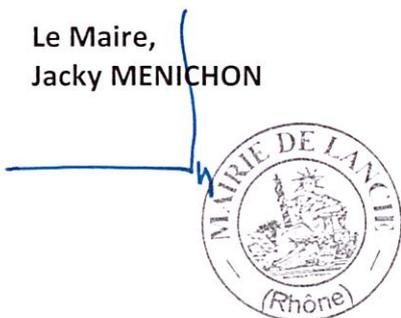
- La prochaine commission des maires se tiendra le 28 novembre 2024 à l'Espace Capella.

▪ **Questions diverses :**

Néant

PV arrêté le 8 octobre 2024,

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Gilles ASSANT

